

MENTION

METIERS DE L'INFORMATIQUE : ADMINISTRATION ET SECURITE
DES SYSTEMES ET DES RESEAUX

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



Taux d'insertion
à 18 mois : 91%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Administrateur Réseau
- Consultant en cybersécurité
- Ingénieur en cybersécurité sénior
- Administrateur système et réseaux
- Expert projet
- Ingénieur réseau
- Analyste en Cybersecurité
- Ingénieur en cybersécurité
- Responsable numérique

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 12



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 12



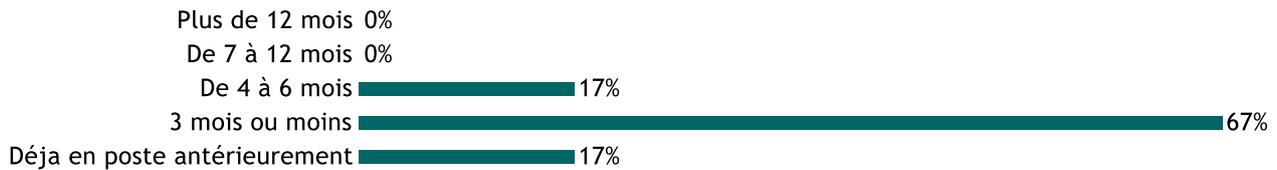
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 12

- Candidature spontanée 33 %
- Cabinets de recrutement/chasseur de tête 8 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 17 %
- Création de mon entreprise/activité 8 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 17 %
- Relations personnelles ou professionnelles 8 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 12



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 12



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

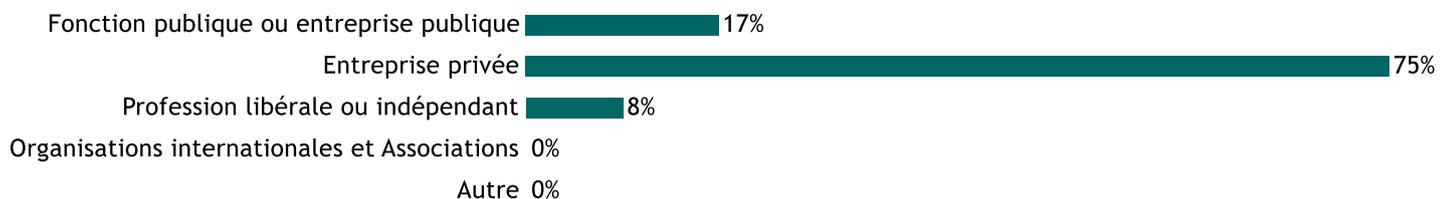
Nombre de réponse(s) : 12



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

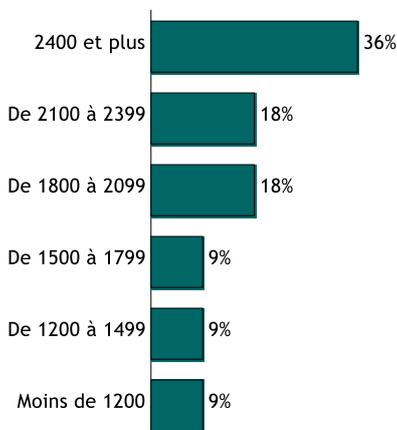
Employeur

Nombre de réponse(s) : 12



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 11



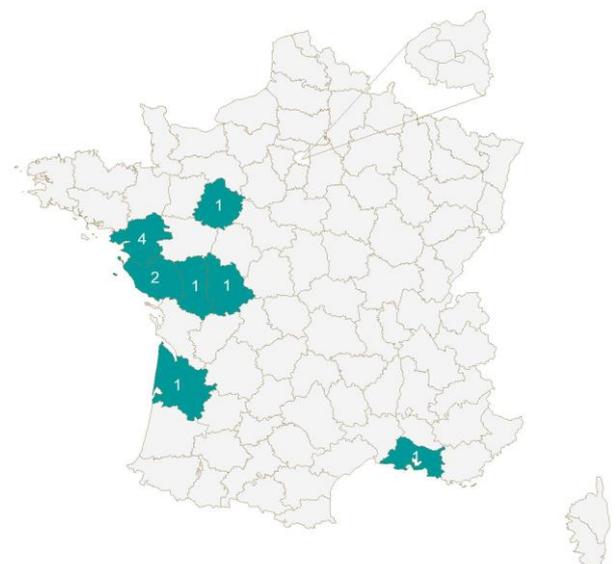
Salaire médian : 2267 euros

Salaire moyen : 2544 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 12



Emplois à l'étranger : 1